



Bulletin Officiel

Saison 2024-2025

12 septembre 2024



RUGBY
AUVERGNE RHÔNE - ALPES



Au sommaire cette semaine

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- [Réunions de rentrée](#)
- [Fermeture MO Clermont](#)
- [Responsable Sécurité](#)
- [Assurances 24-25](#)
- [Recrutement](#)



INFORMATIONS SPORTIVES

- [Epreuves Séniors](#)
- [Epreuves Jeunes](#)
- [BF Rugby à 5 - Niveau 2](#)



IREF

- [DEJEPS Joueur.se.s pros](#)

INFORMATIONS DES CLUBS

CALENDRIER

PARTENAIRES

Informations Administratives

Réunions de rentrée

Les clubs de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Rugby ont été conviés au sein des Maisons de l'Ovalie pour la traditionnelle réunion de rentrée des clubs.

Vous trouverez au lien suivant la présentation diffusée lors des ces réunions :

Présentation



Au sommaire :

- Point administratif
- IREF – Le catalogue de formation
- Epreuves Séniors Régionales
- Epreuves Jeunes
- Epreuves Féminines
- Les Officiels de Matches
- Evénements – Tombola
- Communication

Informations Administratives

Fermeture MO Clermont-Ferrand

Pour votre parfaite information, la Maison de l'Ovalie de Clermont-Ferrand est fermée au public les mardis et jeudis matins du mois de septembre.

Le standard téléphonique de la MO est également fermé sur ces mêmes créneaux.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le siège de la Ligue au 04 78 79 67 90 mais aussi adresser vos demandes par mail à 2001A@ffr.fr.

Vous pouvez retrouver les mails contacts de la Ligue au lien suivant :

Vos contacts



Informations Administratives

Responsable sécurité

Rappel Règlements Généraux de la FFR :

“ARTICLE 412 – LE RÔLE DES DIRIGEANTS ORGANISATEURS

412-2 - L'organisateur a la responsabilité de la bonne tenue du public ainsi que de la protection des officiels de matchs et des joueurs, pendant et après la rencontre. Il prendra toute disposition utile pour garantir la sécurité de leurs véhicules (parking surveillé, garage).

412-3 - Le Président de l'association recevant ou son délégataire est rendu responsable des cas de non-assistance aux officiels de match jusqu'au départ effectif du stade de ceux-ci.

412.4 - L'association organisatrice doit notamment s'assurer des mesures de sécurité et de secours, telles que prévues par les articles 430 à 436 des présents règlements.

412.5 - Lors de toutes rencontres, le « responsable sécurité » devra porter une chasuble de couleur jaune.”

Informations Administratives

RÔLE ET MISSIONS DU RESPONSABLE SÉCURITÉ

La responsabilité du Club organisateur

- La sécurité du public assistant à la rencontre
- La sécurité des joueurs
- La sécurité des officiels de match
- La sécurité des journalistes, TV et photographes
- La sécurité des membres de la FFR ou des Liges

Le Responsable Sécurité

- Titulaire d'une licence Dirigeant en cours de validité, il est désigné par l'organisateur de la rencontre.
- Il a pour correspondant le représentant fédéral et/ou le délégué sécurité, à défaut l'arbitre.
- Il n'a pas accès (ainsi que les stadiers) à l'enceinte de jeu mais doit être joignable à tout moment par le représentant fédéral ou le délégué sécurité (physiquement ou par téléphone)

Missions :

- Il veille à la mise en place des moyens de sécurité et de secours :
 - Accès facile pour les véhicules de secours
 - Contrôle de la mise en place des moyens médicaux de premiers secours
 - Vérifie la conformité réglementaire des installations sportives (exemple : dégagement des zones de jeu (en-but, zone des 3.50m,), etc...
- Il dirigera et sera accompagné de stadiers (1 minimum pour 200 spectateurs). Ces stadiers seront vêtus d'une tenue (chasuble de couleur jaune) portant le mot « SECURITE ».
- Il met en œuvre toutes dispositions utiles pour éviter d'éventuels incidents.
- Il interdit :
 - L'accès à toutes personnes en état d'ivresse,
 - L'introduction de boissons alcoolisées ou de boissons contenues dans des emballages dangereux (verre, boîtes, etc.),
 - L'introduction et l'utilisation de moyens pyrotechniques (fumigènes, pétards, etc.....),

Informations Administratives

- L'introduction et l'utilisation de tout moyen d'amplification phonique dans l'intention de provoquer la haine ou la violence ou favoriser l'excitation du public,
- Avant la sortie des équipes des vestiaires, il s'assure que l'enceinte de jeu et l'accès vestiaires/terrain sont dégagés et sécurisés.

Pendant la rencontre :

- Il veille à la sécurité du public
- Il réprime tout débordement ou comportement dangereux du public
- Il interdit l'accès à l'aire de jeu des personnes non autorisées
- Il s'assure que les accès aux vestiaires sont sécurisés avant le coup de sifflet final ainsi qu'à la mi-temps
- Il raccompagne les arbitres aux vestiaires à la mi-temps et après le coup de sifflet final

Après la rencontre :

- Il s'assure de la bonne évacuation du public
- Il s'assure de la sécurité des officiels de match jusqu'à leur départ du stade

Informations Administratives

Rappel Assurances 24/25 *RAPPEL BO DU 05/09/24*

Début de la saison 2024-2025

Depuis le 1er juillet 2024, les 3 nouveaux assureurs qui accompagnent le rugby français sont :

- AXA pour la responsabilité civile ;
- HDI GLOBAL SE pour l'individuelle accident ;
- MUTUAIDE pour l'assistance.

La FFR met à disposition des guides à l'attention des clubs et des salariés :

Guide CLUB Assurances



Guide LICENCIE Assurances



Notice d'assurance - Licenciés



Informations Administratives

Ressources Humaines



Recrutement Ligue

La Ligue recherche :

- **son/sa futur(e) CTC sur le bassin Limagne Forez (Puy-de-Dôme)**
 - CDI
 - Dès fin août/début septembre
- **son/sa futur(e) CTC sur le bassin du Bourget (Savoie)**
 - CDI
 - Dès fin août/début septembre
- **son/sa futur(e) alternant(e) pour le service IREF**
 - en tant qu'assistant(e) administratif formation fédérale-sportif et chargé(e) de développement formation
 - Maison de l'Ovalie de Chaponnay
 - Contrat de 2 ans
 - Dès septembre

Une seule adresse pour déposer votre candidature :
recrutement@ligueaura-ffr.fr

Toutes les offres de recrutement de la Ligue sont disponibles sur notre site

Recrutement



Informations Sportives

Epreuves Séniors

Vous trouverez ci-dessous le règlement des compétitions régionales séniors masculins.

Règlement Séniors Masculins



Contacts et organisation sportive "Séniors" de la ligue

Fonction	NOM, Prénom	Mail	Tel.
Président	BRESSON Florent	florent.bresson@ligueaura-ffr.fr	06 51 71 72 90
Secrétariat	GERBIER Pierric	pierric.gerbier@ligueaura-ffr.fr	04 76 48 60 42

Coordonnées par compétition et par Maison d'Ovalie " SENIORS "

REGIONALE 1 MO Nord Chaponnay			
	Secrétariat	epreuves.regionale1@ligueaura-ffr.fr	04 78 79 67 90
Responsable	FLECHE Daniel	daniel.fleche@free.fr	06 33 36 34 71
Suppléant	GOURJUX Raphael	raphael.gourjux@ligueaura-ffr.fr	06 71 20 34 18
Discipline	Secrétariat	discipline.chaponnay@ligueaura-ffr.fr	
Président	PARET Denis	denis.paret@orange.fr	06 07 39 96 75
REGIONALE 2 MO Sud Guilhaud-Granges			
	Secrétariat	epreuves.regionale2@ligueaura-ffr.fr	04 75 44 22 66
Responsable	GUILLERMET Éric	eric.guillermet@ligueaura-ffr.fr	06 74 54 47 63
Suppléant	MARION Didier	didier.marion@avenirxv.com	07 72 00 24 77
Discipline	Secrétariat	discipline.guilherand@ligueaura-ffr.fr	
Président	SOUCHE Jean-Claude	jean-claudesouche@orange.fr	06 86 87 19 11
REGIONALE 3 MO Est Montbonnot			
	Secrétariat	epreuves.regionale3@ligueaura-ffr.fr	04 76 48 60 42
Responsable	RICHAUD Lionel	lionel.richaud@sfr.fr	07 86 07 88 83
Suppléant	PERROT Yvette	yvetteperrot@wanadoo.fr	06 87 29 08 97
Discipline	Secrétariat	discipline.montbonnot@ligueaura-ffr.fr	
Président	BATTARD Jean-Louis	jlouisbat@gmail.com	06 86 87 19 11

Informations Sportives

Epreuves Jeunes

Le samedi 14 septembre 2024 se déroule la première journée de rugby à 10 pour les U16 et U19. Elle sonne le début de la phase 1 du calendrier des compétitions régionales jeunes.

Note importante : Nous vous demandons de bien vouloir imprimer les licences de vos joueurs !

Si la norme est l'utilisation de la feuille de match dématérialisée, en cas de problème technique, ce sont des feuilles de matchs papiers qui devront être utilisées.

Nous vous recommandons donc d'imprimer les licences. Les formats papier pourront d'ailleurs vous servir au cas où tout au long de la saison.

LES COMPÉTITIONS JEUNES SONT SUR LE POINT DE DÉBUTER.

Vous trouverez ici le règlement et la calendrier des compétitions jeunes M16 et M19 pour la saison 2024-2025.

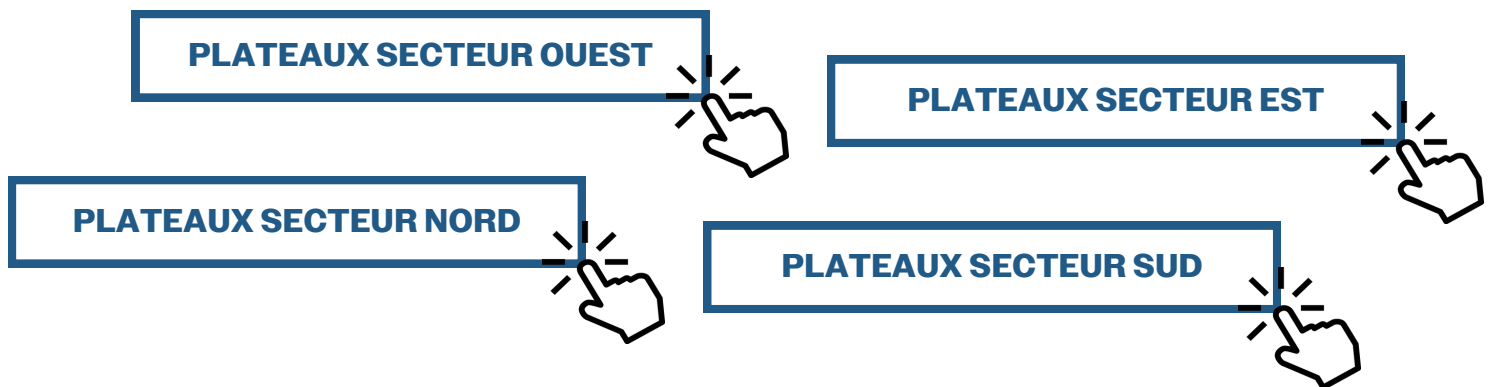
REGLEMENT COMPET JEUNES

CALENDRIER

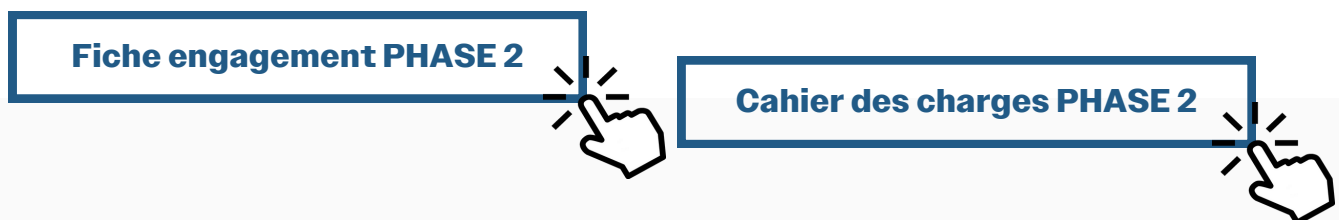
Informations Sportives

Comme l'an passé, la saison des M16 et des M19 est organisée en 3 phases.
La **première phase** est composée des deux premières journées de rugby à X.

Vous trouverez ci-dessous les plateaux pour les 4 secteurs :



Vous trouverez ci-joint la fiche d'engagement pour la **phase 2** des équipes M16 et M19 saison 2024/2025 ainsi que le cahier des charges.



Informations Sportives

BF Rugby à 5 - Niveau 2 RAPPEL BO DU 05/09/24

vous trouverez ci-dessous le lien d'accès à la page INEF FFR d'inscription à la Session 10 du Brevet Fédéral Rugby à 5 Santé – sport sur prescription médicale. Session qui se déroulera **du 1er octobre 2024 au 31 mars 2025** :

Inscription



Plaquette BF Rugby à 5 N2



**INEF**
INSTITUT NATIONAL
EMPLOI & FORMATION

Session 10
1^{er} oct. 2024 au 31 mars 2025

Organisme de formation de la FFR - Fédération française de rugby
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 91 06525 91 auprès du préfet de région d'Ile-de-France
N° de Siret : 7844058130009

BREVET FÉDÉRAL
« RUGBY A 5 - NIVEAU 2 - SANTÉ »

1 Cette certification permet d'actualiser et de faire valoir des compétences dans la conception, l'animation et l'évaluation de séances de rugby à 5 Santé adapté au public dans le cadre du « sport sur prescription médicale ». Cette certification apparaît sur la liste des certifications fédérales autorisant la dispensation d'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée, d'une maladie chronique ou présentant des facteurs de risque, personnes en situation de perte d'autonomie. (loi du 2 mars 2022 - JORF)

**OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Cette formation est destinée aux personnes, exerçant bénévolement ou professionnellement dans l'encadrement sportif d'un club de Rugby, qui souhaitent approfondir leurs connaissances afin d'acquies les compétences requises à l'encadrement des patients atteints d'une affection de longue durée, d'une maladie chronique ou présentant des facteurs de risque, personnes en situation de perte d'autonomie.

À l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de posséder les ressources de base permettant de mieux comprendre les pathologies suivantes :

- Activité physique et pathologies rhumatismales
- APS et appareil locomoteur
- Cancer
- Effets du vieillissement
- Maladies métaboliques
- Maladies cardio-vasculaires
- Maladies neurodégénératives
- Pédiatrie - programmes de réhabilitation à l'effort

Ces éléments permettront aux clubs sportifs, dans lesquels sont engagés les stagiaires, d'accueillir les patients atteints de ces pathologies, de leur permettre une activité physique adaptée mais aussi de créer du lien social.

**PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION**

- Être licencié(e) dans une association affiliée à la FFR
- Être titulaire du PSC1 ou présenter une attestation "en cours de formation" dans l'attente de l'obtention du PSC1.
- Être titulaire du Brevet Fédéral Rugby à 5 niveau 1 « Loisir - Bien-Être »
- ou présenter une attestation "en cours de formation" dans l'attente de l'obtention du BFRON1LBB
- ou être titulaire d'un Brevet Fédéral FFR donnant l'équivalence: BF FFR Découverte-Initiation, Développement, Perfectionnement ou Optimisation, ou être titulaire d'un Diplôme d'État Rugby: BPJEP5 Activités Sports Collectifs mention Rugby ou Educateur Sportif mention Rugby, DEEPS Rugby, DEJEP5 Rugby.

VÉRIFICATION DES EXIGENCES PRÉALABLES :

Les exigences préalables seront vérifiées par présentation :

- d'une copie de diplôme(s) ou une attestation "en cours de formation"
- d'attestation signée par le/la président.e de structure

Si l'un des pré-requis est remplacé, momentanément, par une attestation "en cours de formation", le Brevet Fédéral Rugby à 5 niveau 2 Santé ne sera délivré que lorsque les "Pré-requis" seront obtenus et une copie délivrée pour le dossier du candidat.





DEJEPS réservé aux joueur.se.s professionnel.le.s

Ouverture d'une nouvelle session Inscriptions ouvertes jusqu'au 6 décembre 2024

Le DEJEPS réservé aux joueurs et joueuses professionnel.le.s est proposé en formation hybride c'est à dire un mélange de formation en présentiel au club et de formation à distance répondant aux contraintes quotidiennes du joueur et de la joueuse professionnel.le.

Inscription



Plus d'informations



Informations des clubs

Equipements Sportifs GILBERT

Au service de ses clubs, la Ligue a conclu depuis plusieurs années un partenariat avec la marque du rugby : GILBERT.

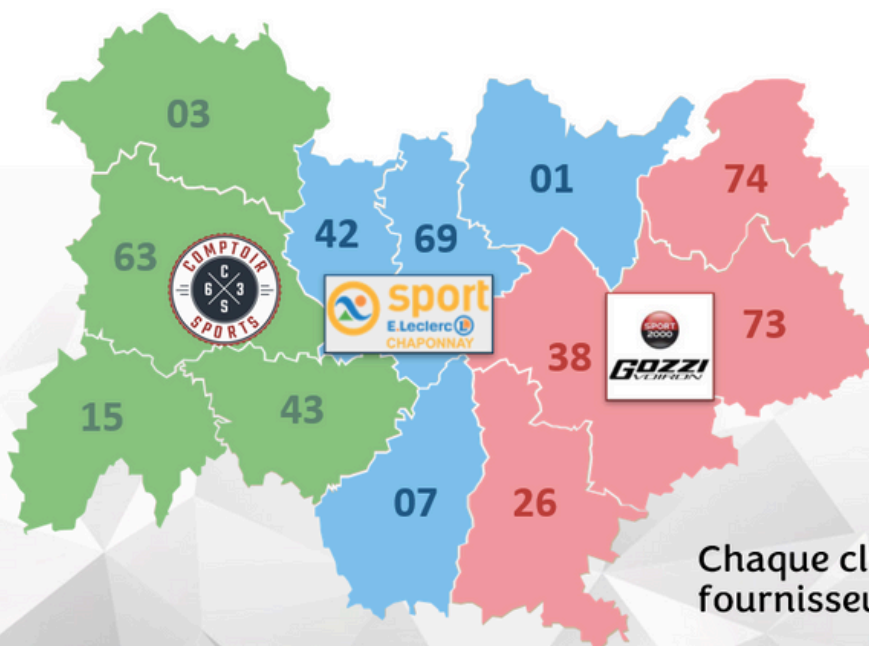
Pour leur permettre d'équiper les équipes et les staffs avec la marque, la Ligue a fait appel à trois fournisseurs : **GOZZI Sports** à Voiron, **Leclerc Sports** à Chaponnay et **Comptoir Sports** à Clermont-Ferrand.

Chaque club peut contacter le fournisseur de son secteur, en indiquant qu'il est affilié à la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby, pour bénéficier de tarifs préférentiels sur les éléments présentés dans les pages suivantes :

OFFRES GILBERT



x



Chaque club contacte le fournisseur selon son secteur



Calendrier

SEPTEMBRE

Dimanche 15	Début des compétitions régionales Séniors Masculins
Jeudi 19	Du Stade Vers l'Emploi à Bellegarde
Dimanche 22	Date limite inscription BF Perfectionnement & BF Optimisation
Vendredi 27	Du Stade Vers l'Emploi à Montbonnot
Lundi 30	Date limite Mutations Autorisées

OCTOBRE

Samedi 5 & Dimanche 6	Formation médicale pour les médecins et kinésithérapeutes à MO Chaponnay
Lundi 7	Date limite inscription CQP Technicien Rugby à XV
Vendredi 11	Du Stade Vers l'Emploi à Venissieux
Dimanche 13	Date limite inscription BF Baby, Initiation-Découverte & Développement
Samedi 19	Elections Fédération Française de Rugby

Merci à nos partenaires



FFR



LA PLAGNE
Paradiski



CARS FAURE

